
Notre mission

La **Fondation de la santé du Témiscouata** a pour mission première le maintien, l'amélioration et le développement des services de santé dispensés sur le territoire de la MRC de Témiscouata, par l'achat d'équipements médicaux de base ou spécialisés.

Elle permet entre autres aux gens de demeurer ici pour recevoir des soins de santé et facilite le recrutement médical.

Pour ce faire, la Fondation recueille des dons et planifie des activités de financement, tout au long de l'année.

À ce jour, près de deux millions et demi de dollars ont été investis dans les établissements de santé et de services sociaux situés exclusivement au Témiscouata.

LES DONS PLANIFIÉS : laisser une empreinte durable à la réalisation de la mission de la **Fondation de la santé du Témiscouata**

Merci pour votre don !

La Fondation de la santé du Témiscouata appuie :

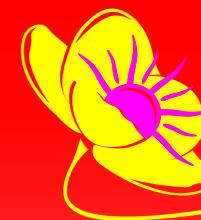
- L'Hôpital Notre-Dame-du-Lac;
- Les centres d'hébergement de Squatec, Rivière-Bleue et Saint-Louis-du-Ha! Ha!;
- Le service d'urgence de Pohénégamook;
- Les CLSC de la MRC du Témiscouata.

Information

418-899-0214 poste 10291

fondationsantetemiscouata.ca
fondation.cisssbsl@sss.gouv.qc.ca

58 rue de l'Église
Témiscouata-sur-le-Lac (Québec)
G0L 1X0



**Fondation de la santé
du Témiscouata**

Programme de dons planifiés



**Contribuer à faire
la différence !**



**Fondation de la santé
du Témiscouata**

Parce que tout don est important !

« Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins, mais une goutte d'eau qui aurait manqué à l'océan si elle n'avait pas été là. »

Mère Teresa

Qu'est-ce qu'un don planifié ?

Un don planifié est un don d'une partie de votre patrimoine, en espèces ou en biens. C'est aussi un geste qui permet à votre succession de bénéficier de certains allègements fiscaux. Une démarche constructive pour les générations à venir sans hypothéquer votre bien-être actuel et qui vous permettra de soutenir à long terme une cause qui vous est chère.



Fondation de la santé
du Témiscouata

Comment faire un don planifié ?

Il y a plusieurs façons, entre autres :

Par dons immédiats

- Les dons en argent
- Les dons en nature (immeuble, œuvre d'art, etc.)
- Les dons de valeurs mobilières
- Les dons de régimes enregistrés

Par des dons différés

- Les legs testamentaires qui sont de loin le don planifié le plus fréquent
- Les dons d'une police d'assurance
- Les dons à l'aide d'une rente
- Les dons par le biais d'une fiducie résiduaire de bienfaisance.

Qui peut m'aider à planifier un don ?

Votre conseiller financier, notaire, comptable, fiscaliste, spécialiste en planification financière, agent d'assurance de personne pourra vous aider à intégrer un tel don à votre planification financière et successorale. Il vous informera des avantages découlant d'un don par testament et vous guidera dans votre démarche.



Fondation de la santé
du Témiscouata

Pourquoi faire un don planifié à la Fondation de la santé du Témiscouata?

Pour soutenir la mission de la Fondation de la santé du Témiscouata de manière plus significative et savoir que ceux qui vous succéderont pourront continuer à recevoir des soins de proximité de qualité.

Pour permettre à vos héritiers, selon le type de don choisi, de profiter de certains avantages fiscaux liés à la succession.

Pour obtenir vous-mêmes des avantages fiscaux intéressants.

Pour perpétuer vos valeurs d'entraide, de solidarité et de partage.

Une différence qui fait du bien!